



Charte des adhérents de Corasso

En devenant membre de l'association Corasso, vous adhérez à la cause qu'elle représente et aux actions qu'elle mène. Nous vous en savons gré. Cette charte n'a d'autre but que de fixer les limites de notre engagement mutuel. Nous vous prions donc de bien vouloir la considérer avec intérêt.

En tant que membre, j'adhère :

➤ aux valeurs de l'association :

- Principes de laïcité, tolérance et respect d'autrui
- Indépendance et liberté d'action dépourvues d'intérêt politique, religieux et financier
- Partage et convivialité
- Solidarité

➤ aux principes généraux de l'association

Je partage librement mon expérience au sein du groupe en gardant en tête qu'en tant que membre Corasso :

- J'apporte l'éclairage de mon parcours en complément de l'avis médical. En aucun cas, les apports de mon expérience peuvent remplacer cet avis médical. **Je ne suis pas un « apprenti sorcier »**. Chaque situation est singulière et nécessite des compétences médicales spécifiques.
- Je m'exprime librement sur mon parcours et mes ressentis tout en veillant à ne pas généraliser et à ne pas tenir de propos diffamatoires à l'égard des acteurs de mon parcours de santé.
- **Je n'ai pas la vocation d'être « bon samaritain »** : je partage les informations sur les droits des patients en invitant les interlocuteurs à trouver de l'aide auprès des acteurs spécifiques. C'est de la liberté et la responsabilité de chacun de se tourner vers les acteurs recommandés par les membres de l'association. En aucun cas, je ne prends en charge des situations individuelles au nom de Corasso. Ce n'est pas la fonction de notre Association

➤ Aux principes d'engagements

L'association s'engage à :

Donner toute l'information nécessaire sur l'association, ses objectifs et son fonctionnement à tous ses adhérents.

Aider chaque adhérent à s'insérer et s'épanouir au sein du groupe (notamment au sein du groupe Facebook privé "Corasso échangeons")

Mener à bien ses missions de soutien et d'information auprès des patients et du grand public.

Formuler et défendre les intérêts des patients et leurs proches auprès des instances de démocratie en santé.

Chaque membre s'engage à :

Adhérer aux valeurs de l'association.

Se considérer comme solidaire de la promotion et du développement de l'association.

Collaborer dans un esprit de compréhension mutuelle avec les autres membres de l'association.

Respecter autrui dans sa personne et ses convictions.

Ecouter avec bienveillance sans jugement, rassurer et apporter réconfort et apaisement.

Respecter le devoir de chacun de protection contre toute forme de violence psychologique, physique ou morale.

➤ Aux principes d'actions

Dans mes actions au sein de Corasso,
Je privilégie l'intérêt général ;
Je suis force de proposition ;
J'agis en toute transparence ;
dans un esprit favorisant le partage, la solidarité et la convivialité !

J'ai lu et accepte de respecter la charte Corasso

Fait à , le/...../.....

Signature

Principe de signature par coche de la case

S.P. CB SL